COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2022

Présents: René Mouysset, Lucile Barcelo, Philippe Couderc, Christian Duraisin, Laure Sadaka, Jean-Luc Mouysset, Jean-François Couderc, Aymeric Calmettes, Jean Muratet, Thierry Viguier, Murielle Robert Barrès, André Santos, Clément Chauchard

Absents excusés: Franck Chincholle, pouvoir donné à René Mouysset

Secrétaire de séance : Laure Sadaka. Relecture : René Mouysset

Art et Savoir faire fait la présentation d'un des projets phare de l'association : le sentier d'art en bastide qui aboutira dans le courant de l'année 2022. Ce projet va consister en l'installation d'environ six œuvres d'art au cœur de la bastide et dans ses environs. Le projet a été soumis au ABF, l'association attend les retours afin de valider définitivement l'ensemble des propositions artistiques. Le document qui synthétise ces propositions sera disponible à la mairie.

ORDRE DU JOUR

1-Délibération concernant un temps d'échange avec le public après la levée d'un conseil municipal

La commission municipale communication propose, lorsque la séance du conseil municipal est levée, de mettre en place un temps d'échange avec le public. Ce temps serait géré par un président de séance, et porté à 30 minute. Le débat est lancé sur le fond de cette question de communication, et sur la forme à mettre en place. Cette proposition est soumise à un vote à bulletin secret.

Adoptée à 11 voix pour – 2 nuls - 1 contre

2-Délibération sur le rapport prix et qualité de l'eau potable du Siaep de Liort jaoul

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du SIAEP du Liort Jaoul.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport 2020 sur le Prix et la Qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIAEP Liort Jaoul.

Jean fait le compte rendu de la réunion du Siap. La mise aux normes de certains réservoirs sur la commune a été faite. Il présente le programme de renouvellement des conduites acier d'adduction d'eau potable entre Jouels et Sauveterre. Le syndicat prendra en charge les travaux cette année (environ 700 000€), la commune devra prendre en charge le renouvellement des bornes à incendie. Le problème rencontré sur la commune de l'eau « noire » a été dû à l'ouverture d'anciennes vannes lors des travaux de mise aux normes du réservoir de Jouels.

QUESTIONS DIVERSES

Demande d'aide aux pompiers de Pradinas

Les pompiers de Pradinas ont sollicité la mairie de Sauveterre, entre autres, pour un projet d'aménagement d'une cuisine afin d'améliorer leurs conditions de travail. Le conseil municipal donne un accord de principe, le montant sera budgétisé ultérieurement.

La sécurisation de Jouels

Le chiffrage de l'aménagement pour la sécurisation de la traversée de Jouels a été fait, il s'élève à environ 80000€ TTC. Cela comprend : une écluse double à l'entrée Sud, une écluse + plateau à la salle des fêtes, une écluse + plateau entrée Nord, un trottoir le long du cimetière, une modification de l'accès au parking du cimetière, un marquage peinture pour le cheminement pieton. La recherche de subvention va être lancée auprès du département, sur un pourcentage sur les amendes de police, ce qui s'élèverait à environ 10000€. Le projet de sécurisation peut être phasé, et cette subvention pourrait être touchée deux fois.

Le conseil municipal doit décider premièrement s'il valide l'ensemble du projet ou une partie seulement, ainsi que le phasage du projet

Rénovation dans les églises de la commune

Il faut changer le jouc de Sauveterre, le boitier de sonnerie à Albagnac.

Problème de décharge sauvage

La police de l'eau demande à la mairie d'évacuer des pneus à la Prade à Rebintin. La question est posée de savoir que faire de ces pneus. La personne à l'origine de cette décharge sauvage est identifiée, il serait possible de les évacuer et de les déposer chez cette personne.

Elections présidentielles

Le tableau de tenu des permanences du bureau de vote est distribué. Il sera validé avant la fin du mois.

Prix de l'électricité

L'électricité a augmenté de 33% pour les collectivités. Le rapport du Sieda est rapporté par Clément concernant l'extinction nocturne et/ou le remplacement par des led. Vu l'augmentation il va être nécessaire d'économiser certaines dépenses d'électricité. Le projet du Sieda prévoit une partition du chantier en 3 phases, pour un budget global de 40000€. Avec la première phase à 18000€ environ. Cette dépense serait amortie en 5 ans sur l'abonnement général de la commune. Le rapport dépense/économie doit être analysé.

Aménagements de la Salle des fêtes de Sauveterre proposés par l'AJAL

Le projet d'amélioration et de mise aux normes avec installation d'un grillage et position d'un enrobé serait remis à l'année prochaine. La suppression de la scène actuelle a été validée par le Sdis, les associations qui utilisent la salle ont été consultée et ne voient pas d'inconvénients, il revient donc au conseil municipal de valider définitivement la proposition. Le démontage de la scène sera fait par des bénévoles professionnels et l'AJAL prendra en charge les travaux de peinture au sol.

Budget

Philippe présente rapidement les comptes 2021. En prévision du budget qui sera voté au prochain conseil municipal. Il rappelle l'information qui a été donnée par mail : Réunion de la commission finance le lundi 28 Mars 2022 à 14h, en présence de Mr PUECH Joël, conseiller aux décideurs locaux.

Compte rendu du travail de Claire Barreau

Claire Barreau est manageuse de commerce, elle intervient sur la commune ainsi qu'à Cassagnes et Naucelle dans le cadre du projet « Petites villes de demain » initié par la Banque des territoires.

Elle analyse la situation des commerces sur la commune, Philippe fait le suivi de son travail. Concernant le bureau de tabac, la reprise est un peu complexifiée par le fait qu'il est en liquidation, Philippe et Claire ont contacté les douanes et le tribunal de commerce, à plusieurs reprises, mais le contact est relativement rejeté. Concernant le local de coiffure, des contacts ont été établis et sont positifs. Elle a également rencontré les norvégiens afin de mieux cerner leur projet ainsi que les besoins qu'ils pourraient avoir.

Claire a également proposé son aide pour la communication au sein du conseil municipal et la communication externe afin de collecter l'information auprès des conseillers. Le projet serait d'embaucher un prestataire pour faire un gabarit de gazette afin d'en fluidifier la rédaction. La commission communication devra travailler à la constitution d'un comité de rédaction.

Le conseil de village

Lucile fait un petit bilan concernant le conseil de village, de sa conception à sa création et sa progressive mise en place. Un dossier regroupant tous les comptes rendus des rencontres, ainsi que la charte, est distribué aux conseillers municipaux. L'enjeu est de discuter l'importance donnée par le conseil municipal, au niveau du budget, au conseil de village. Selon Philippe les propositions du conseil de village ne font pas l'objet d'un budget spécifique car elles correspondent à des budgets municipaux prévus (notamment le budget d'aménagement, par exemple).

Communication

Lucile, Philippe et Laure rappelle à l'ensemble du conseil municipal l'importance de tous s'investir dans la communication.

La pharmacie

Jean-Luc évoque le fait qu'une personne est intéressée pour reprendre la pharmacie, sa compagne est orthophoniste.

Ecole

Murielle parle de la réalisation du projet de l'arbre de la laïcité, qui sera planté le 12 avril avec l'aide de Ludovic Lacombe. Pour un coût de 100€. Ce moment sera ouvert au public en fin de matinée.

